

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	2

Vote
A la majorité
Pour : 2
Contre : 0
Abstention : 6

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en préfecture

Le : **09 NOV. 2023**

Et  
Publication ou notification du :

**09 NOV. 2023**

L'an 2023, le 7 Novembre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAMPENOISE s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FAVREAU Christian, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/10/2023.

**Présents** : M. FAVREAU Christian, Maire, Mmes : LHERAULT Camille, MÉRIOT Nathalie, RICHARD Gaëlle, MM : CARLIER Daniel, LABROSSE Philippe, MOUSSEAU Vincent

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. PHILIPPON Denis à Mme RICHARD Gaëlle

**Excusé(s)** : Mme MONCHAUSSE Marie-France, M. RAJOYE Stéphane

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CARLIER Daniel

2023\_08\_03 – Avis sur la création d'une unité de méthanisation sur Saint-Aoustrille

Le 21 octobre 2022, la SAS CBFOR a déposé une demande d'enregistrement qu'elle a complété le 24 novembre 2022 pour la création d'une unité de méthanisation sur la commune de Saint Aoustrille.

Conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement, il nous est demandé de réunir le conseil municipal afin d'émettre un avis et de le communiquer au préfet.

*Après en avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal, à la majorité:*

*Donne un avis favorable à ce projet*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 09/11/2023

Le Maire  
Christian FAVREAU

Secrétaire de séance  
M. CARLIER Daniel

